



2015 - 2025

Réunion de concertation du 15/16/2018

Présences

Personnes présentes :

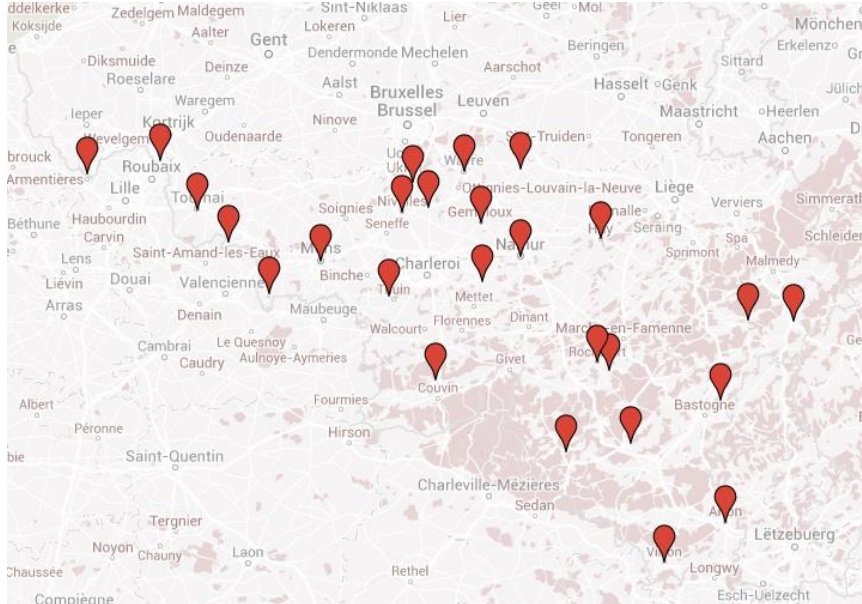
André Fontignie / Huy
Philippe Andrianne / Vielsam
Raymond Walmacq / Genappe
André Jusseret / Arlon-Messancy
Daniel Wallerand et Arlette Stanard / Lobbes
Maximilien de Neve et Michel Fraiteur / Wavre
Paul Wadeux, Philippe Mahy et Jean-François Charlier / Nivelles
Jocelyne Collard et Guy Cheppe / Michamps
Franz Balleux / Houille-Lesse-Semois

Personnes excusées :

Marcel Debecker / Abeille du Hain
Jean Laroche / Couvin
Michel Sagaert / Mouscron
Patrick Josten et Henri Gelissen / St Vith
Yves Dubuc / Bizet
Emmanuel Haubruge / Compagnons de Saint Ambroise
François Rongvaux / Halanzy-Musson-Virton
Pierre Debrichy / Planche d'envol
Julien Jeuniaux / Roucourt-Wiers

Rappel de quelques chiffres et références

26 ruchers tampons - Budget initial RW= 32.410 euros - 1200 euros attribués au maximum par RT



Page de référence et de suivi sur le site de Bee wallonie :

<http://www.beewallonie.be/ruchers-tampons/>

Expérience du RT de Wavre :

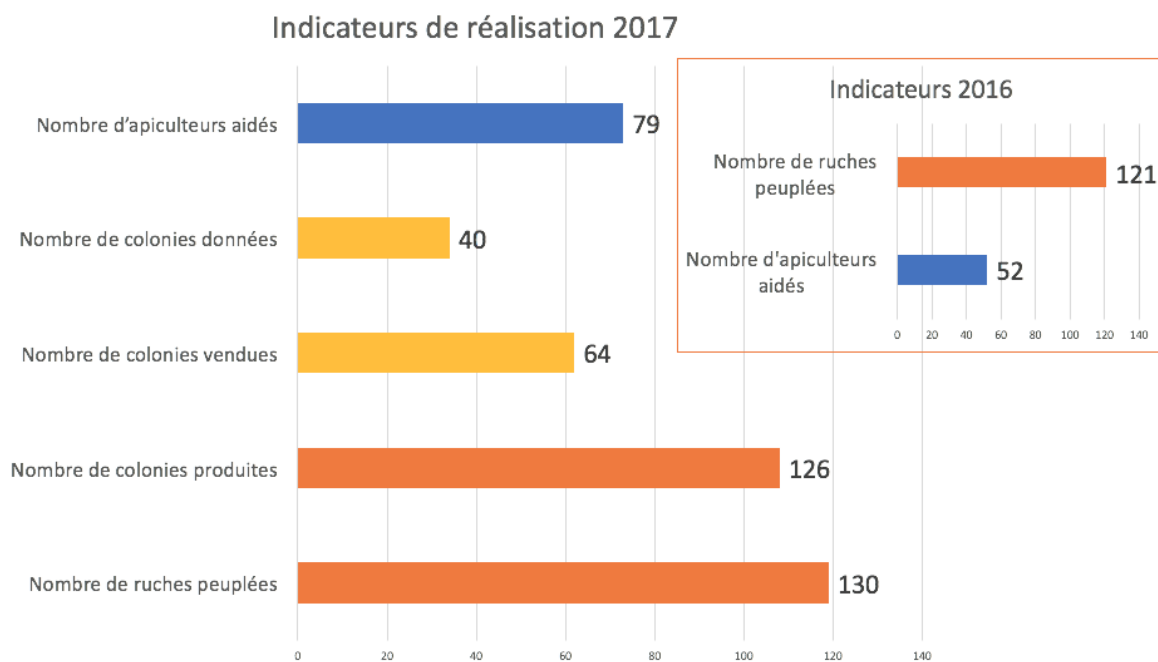
<http://butine.info/bilan-de-la-journee-de-namur-2018/>

Rappel des objectifs et du fonctionnement des RT

1. Le système doit être **économiquement auto-suffisant** (cadres, cire, traitements, etc.) et les frais couverts par la participation même démocratique des apiculteurs demandeurs du service (= qui ont perdu des colonies).
2. La **vente des essaims est autorisée** pour alimenter le système.
3. Chaque section est libre de fixer le prix d'acquisition d'un essaim.
4. Les modalités de gestion sont laissées à la discrétion des sections RT.
5. Un **registre de suivi** (productions de colonies, ventes, etc.) est demandé annuellement par la RW.
6. La **production de miel n'est pas l'objectif** des RT (une seule hausse fournie avec le matériel).
7. Les **partenariats privés ou publics** ne sont pas interdits pour un coup de pouce (financement, hébergement, dons en nature...).

Bilan 2017

- 21 RT ont renvoyé le registre de suivi chaque année.
- 1 RT n'a pas renvoyé le registre de suivi en 2017.
- Seul le RT de Mons a un bilan 0 (loque en 2017).
- Indicateurs de réalisation 2017 :



- Nouveauté : utilisation d'un tableur Excel pour harmoniser la saisie des données.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
		Libellé	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total				
2										
3										
4		Peinture				0,00				
5		Cadres filés ou non filés (fils)		20	1,45	29,00				
6		Cires gaufrées (corps) des colonies cédées				0,00				
7		Équipement des ruches (plateaux, grilles à reines, dentiers, isolants, partitions, réducteurs de vol, nourrisseurs, etc.)				7,00				
8		Installation du rucher (abri, supports, sécurité, entretien de l'abri et des supports)		2	3,50	0,00				
9		Reines et colonies				0,00				
10		Petit matériel de visite		4	60	240,00				
11		Vêtements de protection				0,00				
12						0,00				
13		Total				276,00				
14										
15										
16		Coûts annuels de fonctionnement spécifiquement imputables au rucher tampon (consommables)								
17										
18										
19		Combustible enfumoir		1	475,00	475,00				
20		Cires gaufrées (corps)		1	64,75	64,75				
21		Cires gaufrées (hausses)				0,00				
22		Traitement anti-varroa	Thymovar/ AplifeVar	sachets	4	29,95	119,80			
23		Nourrissement	Nektapoll	paquets	4	4,55	18,20			
24		Nourrissement	TrimObee		13	13,80	179,40			
25		Nourrissement	Chantabellies	barquettes	10	4,49	44,90			
26										
27		Total				902,05				
28										
29		Recettes annuelles provenant du rucher tampon								
30										
31										
32		Vente des colonies				7	555,00			
33		Vente du miel					0,00			
34		Donis				1	0,00			
35		Autres					0,00			
36										
37		Total				555,00				
38										

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W	X
	Année	A 2015	VR 2015	A 2016	VR 2016	A 2017	VR 2017	A 2018	VR 2018	A 2019	VR 2019	A 2020	VR 2020	A 2021	VR 2021	A 2022	VR 2022	A 2023	VR 2023	A 2024	VR 2024	A 2025	VR 2025	
2	2015	311,01	62,20	248,81	62,20	186,61	62,20	124,40	62,20	62,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
3	2016	385,60			77,12	308,48	77,12	231,36	77,12	154,24	77,12	77,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
4	2017	276,00				55,20	220,80	55,20	165,60	55,20	110,40	55,20	55,20	55,20	55,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
5	2018	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6	2019	0,00								0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7	2020	0,00								0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
8	2021	0,00								0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
9	2022	0,00								0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10	2023	0,00								0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
11	2024	0,00								0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
12	2025	0,00								0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Total	972,61	62,20	248,81	139,32	495,09	194,52	576,56	194,52	382,04	194,52	187,52	132,32	55,20	55,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
14																								
15	I = investissement en année n																							
16	A = amortissement																							
17	VR = valeur résiduelle																							
18																								

	A	B	C	D	E
1	Année	Amortissement	Fonctionnement	Recettes	Bénéfice / perte
2	2015	62,20	173,95	0,00	-236,15
3	2016	139,32	449,35	510,00	-78,67
4	2017	194,52	902,05	555,00	-541,57
5	2018	194,52	0,00	0,00	-194,52
6	2019	194,52	0,00	0,00	-194,52
7	2020	132,32	0,00	0,00	-132,32
8	2021	55,20	0,00	0,00	-55,20
9	2022	0,00	0,00	0,00	0,00
10	2023	0,00	0,00	0,00	0,00
11	2024	0,00	0,00	0,00	0,00
12	2025	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Total	972,61	1.525,35	1.065,00	-1.432,96
14					

Remarques reçues

Jean Laroche - Rucher didactique du couvain asbl – Couvin

« La situation était très difficile depuis 2 ans pour notre rucher tampon : les causes : petite structure (peu de bénévoles), mortalité des colonies en hiver, abeille noire (peu de matériel biologique disponible sur le marché) et grosses difficultés d'élevage en 2017. Heureusement ce début 2018 (mai) a permis de rétablir une bonne partie du cheptel. »

Yves Dubuc – Section apicole du Bizet

« Nous accusons encore cette année de fortes pertes de colonies au niveau du rucher tampon et d'autres ruchers de l'entité.

Nous aurons peut-être la possibilité de financer l'achat d'essaims via la commune de Comines-Warneton, ce qui n'est généralement pas possible par d'autres sources de financement. Le financement de nouveau matériel ne nous sert à rien. C'est le renouvellement de colonies que nous devons assurer. Beaucoup de jeunes apiculteurs jettent l'éponge par découragement suite à la perte totale de leur cheptel. »

François Rongvaux – Sud Luxembourg

« Après deux ans de fonctionnement, je me rends compte que l'on dispose à la fin de l'hiver d'autant de ruchettes disponibles que de ruches que compte le rucher tampon. Il y a 5 ruches et je constitue chaque année 7 ruchettes. Mais l'une est trop faible ou morte après l'hiver, ainsi qu'une ruche qu'il faut remplacer par une ruchette, ce qui fait 5 colonies disponibles mais qui ont toujours été les bienvenues pour ceux qui ont perdu (presque) tout leur cheptel. »

Pourquoi un RT ? Remarques sur les objectifs.

Pour **pallier aux pertes de colonies** ou y contribuer ;
Pour apporter une **valeur ajoutée aux sections** qui participent et inciter les apiculteurs à s'affilier à ces sections pour bénéficier du service ;
Pour **relancer une dynamique de reproduction des colonies** au niveau de la région.

Les objectifs peuvent être dépassés ou adaptés positivement comme à Wavre où une **mutualisation du système** a été mise en place. Pour Michel Fraiteur de Wavre, les objectifs de remplacement des colonies disparues ont été largement dépassés. Il s'agit maintenant de fournir plus généralement des colonies aussi bien aux apiculteurs débutants qu'aux apiculteurs sinistrés. Et il y a un énorme impact puisque cela incite à ne plus faire appel à du matériel génétique d'importation, toujours risqué d'un point de vue prophylactique. A côté de l'élevage qui se réalise dans le RT, la section de Wavre a incité ses membres à faire acte de solidarité plus largement en mettant en place un réseau d'entraide : les apiculteurs sont encouragés à faire de l'élevage dans leurs propres ruchers et à céder les colonies excédentaires au RT : un cadre avec abeilles est remplacé par un cadre neuf avec cire gaufrée. Ceux qui cèdent ainsi des colonies au RT deviennent prioritaires pour recevoir des colonies du RT lorsqu'ils sont un jour sinistrés. C'est pour eux une sorte d'assurance. La gestion du RT repose toujours sur les épaules de quelques bénévoles mais l'expansion de l'objectif ne leur donne pas plus de travail tout en créant un véritable réseau positif d'entraide. Un 2° RT a été démarré pour doubler la capacité. Le 2° RT est conduit en Dadant divisibles.

Jocelyne Collard fait une remarque sur le succès du développement des ruchettes cette année. Elle évoque aussi la pratique du « **prêt de colonies** » pratiqué au RT de Michamps. Le système de prêt permet de garantir un retour des colonies au RT. On prête une ruche à un apiculteur qui en a besoin en échange de la garantie de recevoir une ruche équivalente en retour.

André Jusseret insiste sur la réussite du projet à Arlon. Le RT « a fait décoller la section » qui est passée d'une trentaine de membres à 86 aujourd'hui. Les objectifs sont remplis en termes de production de colonies mais aussi en termes de **revitalisation du réseau humain** de la section.

Le RT permet de sortir d'une dynamique commerciale qui pratique des prix prohibitifs et cela permet d'aider les membres d'une section.

Tour de table

Chaque participant est appelé à s'exprimer. Pour structurer la réunion, 3 questions sont alternativement posées à chacun. Les réponses sont inscrites au tableau.

1 - Quel est le secret du succès pour un RT qui remplit ses objectifs ?

2 - Quelles difficultés principales rencontrez-vous ?

3 - Quelle remédiation générale envisager pour pérenniser le projet ?

Question 1 – **Les atouts** : quel est le secret du succès pour un RT qui remplit ses objectifs ?

- 1 – Outil formidable qui a déjà porté ses fruits. Il y a un questionnaire avec les apiculteurs qui ont perdu leurs colonies : un **dialogue** est établi avec eux.
- 2 – Le 1° point est **la disponibilité des personnes bénévoles**. Le 2nd point est **l'implantation géographique, environnementale** : accessibilité, convivialité, richesse florale, possibilité de stocker le matériel.... Le 3° point est **le matériel** qui doit être suffisant pour permettre un bon travail. Le 4° point est **l'organisation** : comment travailler ensemble (personnalités, caractères, bonne entente malgré l'individualisme des apiculteurs).
- 3 – Une équipe de débutants/jeunes apiculteurs : **extrapolation du système de RT au parrainage de jeunes apiculteurs**. Opération gagnant-gagnant : un engagement au RT en échange d'un accompagnement apicole formateur.
- 4 – **Un règlement intérieur très précis** permet d'éviter tout conflit et toute confusion. L'organisation du fonctionnement du RT est capitale. Se rendre disponible et créer un réseau bien structuré qui repose sur un système bien cadré de bénévoles (organisés en binômes) qui en échange peuvent bénéficier du système quand ils en ont besoin.
- 5 – Le RT nécessite **une équipe** mais crée aussi un esprit d'équipe dans la section qui a la responsabilité de la conduite et de la réussite du projet : suivi précis du travail dans les ruches, remplaçant à trouver en cas d'indisponibilité...
- 6 – **L'apport d'une aide extérieure au monde apicole**. S'allier à une société extérieure permet de ne rien investir : les sociétés ont des contraintes environnementales et sont intéressées par des partenariat (AIVE a pris en charge plusieurs RT dans la province de Luxembourg).
- 7 – Les ruches sont cédées à 25% du prix du marché. **Attribuer une valeur marchande est un bon message** (le gratuit n'a pas de valeur).
- 8 – Le **travail** est nécessaire.
- 9 – Le fait **que le RT soit dans lieu neutre** (ni chez l'un, ni chez l'autre), comme l'impose la convention RT initiale, permet de créer un espace bien adapté au travail collectif. Cela stimule les relations entre les participants.
- 10 - La **sécurisation** du RT. Un lieu bien protégé est important pour éviter les vols.
- 11 - **Faire connaître l'initiative** pour attirer les apiculteurs en demande.

Question 2 - Quelles **difficultés** principales rencontrez-vous ?

- 1 – Répartir le bénévolat sur plusieurs personnes.
- 2 – Surface géographique parfois importante dans une section → trouver d'autres endroits pour installer un rucher.
- 3 – Des apiculteurs ont des méthodes de travail très différentes → difficile de mélanger des techniques au niveau d'un RT. Frein apicole naturel. Plusieurs RT permettent de répartir les équipes/techniques.
- 4 – Stocker le matériel.
- 5 – Difficultés à prévoir le jour où la demande va dépasser l'offre dans notre RT : difficultés liées à la participation/justification de la demande.
- 6 – Pérenniser le cheptel : le conserver et ne pas trop appauvrir les colonies que l'on divise.
- 7 – Gestion des demandes (certains membres n'ont pas une gestion apicole appropriée et demandent toutefois des colonies) / sélection des bénéficiaires. Le suivi des colonies distribuées est difficile. Les personnes qui gèrent le RT donnent beaucoup pour satisfaire des personnes parfois peu scrupuleuses.
- 8 – Manque de matériel génétique.
- 9 – Difficulté à satisfaire toutes les demandes.
- 10 – Assurer le suivi des colonies et le choix des attributions.
- 11 – Trouver des bénévoles. Le système du RT (s'occuper d'un rucher qui n'est pas à soi) n'est pas un système naturel.
- 12 – Trouver des emplacements.
- 13 – Trouver du temps.
- 14 – Manque d'implication au sein de la section. Beaucoup d'individualisme.

Question 3 - Quelle **remédiation** générale envisager pour pérenniser le projet ?

- 1 – Pour satisfaire la demande, les sections porteuses de RT devraient s'orienter vers des activités d'élevage (production de cellules royales, multiplication, etc.).
- 2 – Développer des RT dans le contexte des recherches de *Arista Bee Research* (multiplier les lignées résistantes au varroa).
- 3 – Mieux monitorer l'offre et la demande. La crainte est que la demande excède largement l'offre dans les années à venir.
- 4 – On ne peut étendre beaucoup la formule sans risquer des retours de bâtons / lois du marché. Créer des structures légales et marchandes pour aider les particuliers à diffuser leurs élevages. Coopérative ? Plate-forme légale ?
- 5 – Il manque de la visibilité.
- 6 – Fidéliser les apiculteurs à long terme sur le projet : défraiements pour les gestionnaires (frais de déplacement par ex.) ?
- 7 – Il faut utiliser des réseaux d'acteurs qui ne demandent que ça : les Communes Maya, les entreprises privées.
- 8 – Conscientiser les apiculteurs de la section : plus l'équipe est nombreuse, moins de temps on donne. Susciter un intérêt à s'engager : tarif promotionnel pour accéder au service par exemple.
- 9 – Inutile de pérenniser le projet : les apiculteurs qui ont plus de 10 ruches, ils peuvent refaire leur cheptel. Ils n'ont pas besoin de RT. Seuls les petits apiculteurs pourraient avoir

besoin des RT. Le travail en équipe autour de l'élevage d'abeilles peut exister en dehors d'un système comme celui-ci et répondre à la demande.

10 – Développer les compétences en élevage de reines dans les sections (formation).

11 – Intégrer le RT dans d'autres structures (écoles, communes, etc.). Les interactions positives sont nécessaires pour faire vivre le RT tout en préservant son autonomie (gestion, organisation).